

La Philanthropie chez nous

À l'appui de la langue et de la vie en français

Septembre 2010 | Volume 2 | N° 3



Déjà, notre francophonie manitobaine est à mi-chemin dans son troisième siècle d'existence! Issue des explorateurs, des voyageurs, des Métis, des missionnaires et des pionniers d'antan, cette francophonie a été davantage enrichie (et continue de l'être encore aujourd'hui) par la contribution de nouveaux Manitobains, de nouveaux Canadiens et de nouveaux francophones. Ensemble, et malgré certaines embûches historiques et des défis modernes, nous cherchons tous à façonner un avenir dynamique et passionnant pour la vie française dans notre province et au sein de notre pays.

Mot du conseil d'administration

Francofonds, la fondation communautaire des francophones du Manitoba, est l'un des mécanismes importants dont nous nous sommes dotés pour

assurer un certain soutien financier perpétuel à nos divers projets communautaires, ainsi qu'à la formation de nos futurs professionnels dans divers domaines. Les subventions et les bourses d'études qu'octroie Francofonds chaque automne, depuis plus de 30 ans, sont possibles grâce à vos généreux dons et appuis et grâce à vos legs testamentaires.

Je tiens, au nom du nouveau conseil d'administration et du personnel pour 2010-2011, à remercier tous nos donateurs, bénévoles, commanditaires, partenaires et aussi récipiendaires, pour votre engagement à Francofonds. Un merci spécial aux membres du conseil d'administration qui nous quittent, et plus particulièrement à Aimée Craft, présidente sortante, qui a fait preuve d'un leadership exemplaire et qui a su tailler une place importante pour une nouvelle génération de bâtisseurs communautaires au sein de l'organisme.



Paul Sherwood.

On aime bien entendre vos histoires et vos idées pour agrandir l'espace francophone, on apprécie toujours votre investissement dans cette fondation qui est la vôtre et la nôtre. On vous invite à participer en grand nombre à la collecte de fonds d'automne ainsi qu'à la distribution annuelle des subventions et des bourses d'études le 24 novembre prochain, alors que nous célébrons un bel éventail de projets communautaires innovateurs et de jeunes étudiants et étudiantes dans notre francophonie d'aujourd'hui, tous ingrédients incontournables pour un meilleur avenir francophone au Manitoba.

Paul Sherwood
Président



Donateur du premier jour



Josée Lemoine
et Alfred Monnin

L'ancien juge franco-manitobain, Alfred Monnin, donne à Francofonds depuis la création de l'organisme, en 1978. « C'est un devoir de donner à sa communauté, estime-t-il. Les organismes communautaires ont besoin de dons pour continuer d'exister et c'est à nous de veiller à ce qu'ils en reçoivent. Je contribue depuis le début à Francofonds, et je vais continuer jusqu'au bout! »

En plus de dons mensuels envers le Fonds général de Francofonds, Alfred Monnin contribue également chaque année au Fonds des amis d'Alfred Monnin et au Fonds de famille Denise et Alfred Monnin. « Lorsque j'ai pris ma retraite, plusieurs amis se sont mis ensemble pour créer le Fonds des amis

d'Alfred Monnin, raconte l'ancien juge. J'y ajoute ma part chaque année. »

Ce fonds permet d'offrir une bourse par an à un jeune qui choisit de poursuivre ses études de droit en français au Canada. « Il m'arrive de recevoir des lettres de remerciements des récipiendaires, indique Alfred Monnin. Ça me fait très plaisir. »

Alfred Monnin fait aussi partie du *Cercle des flambeaux* du *Club des 1 000 \$* de Francofonds. Il s'agit d'un groupe de personnes, au nombre de 21, qui donnent chaque année, et ce depuis au moins cinq ans, un minimum de 1 000 \$ au Fonds général pour appuyer le fonctionnement de l'organisme. « C'est aussi une façon de donner l'exemple aux autres et de les encourager à donner », souligne Alfred Monnin.

Donner à Francofonds permet aussi à l'ancien juge de soutenir la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) qui lui tient à cœur. « Je suis membre de la SHSB depuis longtemps et je pense qu'il est essentiel qu'elle continue de maintenir les archives », indique-t-il.

Le générosité d'Alfred Monnin ne s'arrête pas à Francofonds. Depuis des années, il fait des dons envers divers autres organismes ou institutions, tels que la Cathédrale de Saint-Boniface, ou encore aux anciens combattants, en souvenir de ses années passées dans l'armée canadienne.



Donner pour toujours



Gabriel Forest et
Raymond Poirier

En novembre 2010, Francofonds lancera sa *Société des legs*, qui regroupe les donateurs qui ont choisi de faire un legs testamentaire à l'organisme.

Quelque 14 donateurs sont à ce jour membres du groupe, dont Raymond Poirier et Gabriel Forest. « La communauté franco-manitobaine m'a beaucoup donné tout au long de ma carrière de comptable, se souvient Gabriel Forest. Je veux lui redonner à mon tour. Je donne aujourd'hui tant que je suis vivant, mais je veux m'assurer de continuer à donner même après ma mort. C'est pourquoi j'ai choisi d'inscrire Francofonds dans mon testament. »

Quant à Raymond Poirier, il poursuit ainsi un rêve entrepris il y a plus de 30 ans. « J'étais le premier directeur de Francofonds, raconte-t-il. Nous avons identifié différentes façons de récolter des dons : les dons ponctuels, les dons automatiques et les legs testamentaires. Jusqu'à présent, nous avons travaillé fort sur les deux premiers, c'est maintenant le temps pour le troisième. »

« La communauté franco-manitobaine est comme un autre enfant que j'ai adopté et auquel j'ai consacré énormément de temps depuis ses débuts, ajoute Raymond Poirier. À ce titre, c'est normal qu'elle soit sur mon testament! »

Gabriel Forest et Raymond Poirier ne doutent pas du succès de la *Société des legs* de Francofonds, à laquelle ils vont consacrer du temps pour en faire la promotion. « Les gens sont généreux », lance Raymond Poirier.

Les deux membres de la *Société des legs* n'en sont pourtant pas à leur premier don envers la communauté. L'un comme l'autre y œuvrent depuis ses débuts et n'ont jamais hésité à donner temps et argent. Ils sont tous deux membres du *Club des 1 000* de Francofonds et disposent chacun d'un fonds de famille, en plus de contribuer au Fonds général et de subventionner d'autres organismes communautaires tels que le *Cercle Molière* ou encore la *Fondation de recherche de l'Hôpital Saint-Boniface*.

« C'est important de soutenir une fondation qui permet de financer de plus petits projets, indique Raymond Poirier. Ces initiatives sont importantes pour la communauté. Le fait d'être capable de prendre soin de notre communauté comme ça est un signe de sa vitalité et de fierté. »

Gabriel Forest estime qu'il est avant tout important d'apprendre la générosité aux jeunes. « Les fonds scolaires sont d'une très grande importance, rappelle Gabriel Forest. Ils permettent d'encourager les jeunes dans leurs activités et de les habituer à donner. Ils représentent l'avenir! »



Joëlle Touchette

Depuis une dizaine d'années, l'Union nationale française offre des bourses à des étudiants de programmes postsecondaires en français. « Depuis 2007, nous remettons ces bourses par l'entremise de Francofonds, explique le président de l'Union nationale française, Jean-Luc Chodkiewicz. Mais c'est toujours nous qui choisissons les lauréats. »

Encourager la culture française

La bourse de l'Union nationale française cherche à récompenser des jeunes qui étudient en français, obtiennent de bons résultats et font la promotion de la langue.

En 2009, Joëlle Touchette était l'une des deux étudiantes à recevoir la bourse. « J'étudie en sciences infirmières au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), raconte-t-elle. Pour moi, c'est très important d'étudier et de vivre en français. »

Issue d'une famille francophone, Joëlle Touchette a toujours baigné dans la culture française et a à cœur de la faire rayonner. « Depuis plusieurs années je fais du bénévolat au Festival du Voyageur ou au sein d'autres organismes de la communauté franco-manitobaine, souligne la lauréate de la bourse. C'est important de promouvoir ma langue de cette façon! »

Grâce à la bourse de 250 \$ qu'elle a reçue de l'Union nationale française, Joëlle Touchette a pu défrayer certaines dépenses scolaires. « Les études universitaires sont assez dispendieuses et c'est l'occasion de pouvoir bénéficier de bourses, affirme-t-elle.

« C'est important d'avoir des organismes comme l'Union nationale française et Francofonds qui soutiennent et encouragent la langue française et les étudiants, ajoute-t-elle. Lorsque je commencerai à travailler, je participerai et redonnerai moi aussi aux autres jeunes Franco-Manitobains! »

Rester actif

Plusieurs organismes franco-manitobains développent des initiatives destinées aux aînés pour les encourager à rester actifs. C'est le cas du Conseil des francophones 55+ et du Directeurat de l'activité sportive (DAS), qui ont tous les deux reçu des subventions de Francofonds pour soutenir leurs projets.

L'initiative *Grouille ou rouille* du Conseil francophone 55+, parrainée par la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) et le Centre de santé de Saint-Boniface, a reçu 1 500 \$ pour organiser la deuxième édition de sa journée d'activités et d'information pour les aînés. Le 19 mai dernier, 161 aînés se sont donc réunis dans les locaux du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) pour « grouiller, et non rouiller! », raconte le coordonnateur du Conseil francophone 55+, Clément Perreault. Ils ont été accueillis par plus de 30 bénévoles, dont les jeunes du programme Katimavik, pour les guider dans leurs activités. Les participants ont pu suivre deux sessions parmi un choix de 10 activités telles que le yoga et le tai-chi.

« Nous leur avons également offert des sessions d'information sur la santé des aînés et la projection du film *La villa* sur l'abus des aînés, suivie d'une discussion », indique Clément Perreault.

Des journées comme celle-là ont beaucoup de succès auprès des aînés, « ils sont fiers de participer à des événements en français, souligne Clément Perreault. Et ça leur permet aussi de sortir de leur isolement. »

Mais l'impact sur les aînés ne s'arrête pas à cette journée. « Suite à notre premier rassemblement en 2009, nous avons organisé des sessions d'activité physique à l'année longue », se réjouit Clément Perreault.

En partenariat avec la FAFM, le Centre de santé de Saint-Boniface et le Directeurat de l'activité sportive (DAS), *Bougez à votre rythme* a donc offert des sessions de conditionnement physique, de tai-chi et de danse en ligne adaptées aux 55+ d'octobre 2009 à avril 2010. Le projet a reçu un financement de 1 000 \$ de Francofonds pour l'appuyer.

« Une quarantaine de personnes ont suivi ces sessions chaque semaine, indique la directrice générale du DAS, Françoise Uwamariya. Nous comptons reprendre le projet cette année et créer ainsi un programme continu. »

Les subventions de Francofonds ont permis au Conseil francophone 55+ d'améliorer la signalisation de la journée *Grouille ou rouille*, d'avoir des chemises aux couleurs de l'événement pour identifier les bénévoles et d'offrir un cachet aux animateurs des activités. Le DAS a, quant à lui, pu augmenter le nombre des activités proposées aux aînés.

« Les aînés franco-manitobains sont des donateurs importants pour la francophonie, dit Clément Perreault. Des subventions comme celles-ci leur montrent qu'ils peuvent recevoir à leur tour. »



Clément Perreault



Bénévoles lors de la journée *Grouille ou rouille*.





À noter dans vos agendas

28 septembre :

Tirage 2010
Heure : 17 h 30
Lieu : Salle académique
du Collège universitaire
de Saint-Boniface

30 septembre :

Journée de formation
Financement 101 avec
l'Association manitobaine
du patrimoine francophone
et métis (AMPFM)
à la Bibliothèque
St-Georges
Lieu : Saint-Georges
Contact et inscription :
AMPFM,
(204) 853-7509

24 novembre :

Soirée de Distribution 2010
Lieu : à déterminer



Que sont devenus les récipiendaires du passé? Nous sommes intéressés à avoir de vos nouvelles! Envoyez-nous un court message et une photo et Francofonds les inclura dans un futur bulletin d'information.



Conseil d'administration

Le 19 mai 2010, le nouveau Conseil d'administration de Francofonds a été élu au cours de l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Trois nouveaux membres ont alors rejoint l'équipe, tandis que les rôles ont été redistribués. Aimée Craft a notamment cédé la présidence à Paul Sherwood. Ensemble, les membres de ce nouveau Conseil d'administration vont orienter l'organisme pour le bien de la communauté franco-manitobaine.



Aimée Craft, présidente sortante : « J'ai vu et j'ai ressenti l'appui de Francofonds, par l'entremise de mes bourses d'études et des activités communautaires qui sont appuyées par Francofonds. En grandissant et avec le temps, Francofonds pourra en faire encore plus, c'est pourquoi j'appuie avec tant de ferveur la fondation francophone du Manitoba! »



Paul Sherwood, président : « Il y a l'avenir qui se fait et l'avenir qu'on fait. L'avenir réel se compose des deux. »
extrait de *Propos sur le bonheur* (1928)
Citation de Émile-Auguste Chartier, dit Alain



Christine Beaumont, vice-présidente :
« Francofonds assure un soutien financier important et grandissant à la communauté francophone du Manitoba. Je siège au CA de Francofonds pour pouvoir faire une contribution au développement de l'organisme et l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. »



Chantal St. Pierre, secrétaire et trésorière : « Je n'étais pas au courant de ce que Francofonds était vraiment. Donc, cette dernière année a été pour moi une année d'apprentissage sur le pourquoi de Francofonds, son histoire et j'ai hâte de faire partie de ce qui viendra pour cet organisme! »



Lisa Malbrank, représentante du CA au Conseil exécutif : « Je suis issue d'une famille exogame et l'importance de la langue française et la participation à la communauté a toujours été une priorité chez nous. Je siège au CA de Francofonds pour aider à promouvoir les bénéfices de cet organisme. »



Michel Durand-Wood, représentant du CA au Conseil exécutif : « Francofonds rend possible tellement de projets dans la communauté francophone, et a un potentiel d'en faire tellement plus. J'ai trouvé important de siéger son CA afin de contribuer à son développement et d'augmenter sa capacité de donner, assurant ainsi l'épanouissement de notre communauté. »



Denis Guénette, membre : « Je participe au CA de Francofonds pour contribuer davantage au bien-être de la communauté franco-manitobaine. »



Rosanne Legal, membre : « À l'époque où je travaillais à Radio-Canada, il était préférable de ne pas siéger sur des conseils d'administration pour éviter tout cas de conflit d'intérêt. Cependant, dans mon nouveau milieu de travail à l'ANIM, on nous encourage au contraire de participer activement aux activités de la communauté franco-manitobaine. Malgré mon emploi du temps chargé entre le travail et la petite famille, je suis fière de faire partie de l'équipe de Francofonds dont la mission même est l'épanouissement de notre communauté. »



Christian Pantel, membre : « J'ai accepté de siéger au CA pour promouvoir l'épanouissement et l'agrandissement de la communauté francophone au Manitoba. »



Eric Plamondon, membre : « Francofonds soutient ma communauté et ses membres, et donc Francofonds doit avoir ses propres membres qui le soutiennent. »

Comité de finances

Les membres du Comité permanent des finances et vérification se réunissent au moins six fois par an pour aider Francofonds dans la gestion financière de ses fonds. Son rôle est de veiller à ce qu'une vigilance raisonnable soit exercée en ce qui concerne la préparation des états financiers, les placements et la planification financière et du budget annuel.

Les membres du Comité sont :

Chantal St. Pierre, présidente
André Couture, membre
René Bouchard, membre
Gabriel Forest, membre
Raymond Lafond, membre
Lucien Guénette, membre

L'équipe

Lynne Guertin, coordonnatrice de collecte de fonds, Josée Lemoine, directrice générale et Elaine Labossière, coordonnatrice des services administratifs.

